LES SYNDICATS DE L'INDUSTRIE DOIVENT INCLURE LES JEUNES TRAVAILLEURS

Recruter et engager les jeunes travailleurs est primordial à la survie des syndicats de l'industrie en Europe. La syndicalisation des jeunes travailleurs est la seule solution pour assurer la viabilité à long terme de nos organisations syndicales tout en luttant contre le chômage, la pauvreté, la précarité et les bas salaires auxquels les jeunes sont confrontés.

En mai 2022, le Comité exécutif d'industriAll Europe a adopté le plan d'action du Groupe de travail « Jeunesse ». Ce plan d'action engage industriAll Europe et ses organisations affiliées à prendre des mesures concrètes pour impliquer davantage les jeunes travailleurs dans le mouvement syndical. Depuis lors, le Groupe de travail « Jeunesse » s'emploie à mettre en œuvre des plans d'action nationaux – voir au dos pour en savoir plus.

En outre, le Groupe de travail « Jeunesse » a commandité une étude dans le but d'identifier les actions menées par les organisations affiliées pour inclure les jeunes travailleurs ainsi que les mécanismes de représentation des jeunes les plus efficaces. L'étude a révélé que :

- **Les jeunes membres représentent seulement 15,3 % des affiliations des organisations syndicales interrogées, leur proportion étant inférieure à celle des membres de plus de 54 ans.**
- **Un système de cotisations réduites ou gratuites peut attirer les jeunes travailleurs, mais cela ne suffit pas.**
- **Les syndicats doivent se doter des structures formelles de représentation des jeunes accompagnées de ressources financières adéquates et d'un personnel à part entière.**
- **Si les jeunes travailleurs se sentent écoutés sur les sujets les concernant directement, la majorité d'entre eux estiment que leurs opinions ne sont pas suffisamment prises en compte dans le processus décisionnel syndical au sens large.**
- **Les structures de représentation des jeunes ne suffisent pas à elles seules ; les jeunes travailleurs doivent se voir attribuer des mandats réservés avec droit de vote au sein des organes syndicaux, y compris le comité exécutif.**
- **Les structures de représentation des jeunes bénéficiant de ressources et de personnel suffisants sont plus actives dans la formation d'autres jeunes affiliés et la promotion des syndicats auprès des non-membres, en comparaison avec les structures sous-financées.**
- **Les structures de représentation des jeunes dotées des ressources suffisantes contribuent au renforcement de la syndicalisation et du recrutement des jeunes travailleurs. Donner aux jeunes travailleurs une voix au sein des syndicats et leur donner les moyens pour mener des activités syndicales entraîne une hausse du militantisme et du nombre d'affiliations.**

Voir au dos pour découvrir les recommandations de l'étude pour améliorer l'inclusion et l'engagement des jeunes travailleurs.

Les jeunes membres d'industriAll Europe passent à l'action – nous avons besoin de votre soutien !

Youth industriAll EUROPEAN TRADE UNION

Le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe a déjà accompli des progrès considérables depuis l'adoption du plan d'action pour la jeunesse l'année passée. Nous avons :

- **Rassemblé 25 plans d'action nationaux dans 12 pays, développés par nos jeunes membres au sein de leurs organisations syndicales respectives.**
- **Organisé 10 séminaires pour nos jeunes membres afin de mettre en œuvre les plans d'action nationaux**
- **Plaidé pour la mise en place de structures de représentation des jeunes dans 7 syndicats afin de mieux répondre aux préoccupations de leurs jeunes membres et d'élargir la base syndicale.**
- **Développé des nouvelles stratégies de communication interne et externe dans 7 syndicats, en renforçant leur présence sur les médias sociaux pour approcher les jeunes travailleurs.**
- **Formé les jeunes travailleurs aux valeurs syndicales, au recrutement et à la négociation pour les préparer à prendre plus de responsabilités au sein de leurs syndicats.**
- **Insisté sur la nomination de représentants des jeunes dans deux syndicats où il n'en existait pas auparavant.**
- **Fait de l'augmentation du taux de syndicalisation des jeunes travailleurs une priorité : de nombreux plans nationaux ont fixé l'objectif ambitieux d'une augmentation de 5 à 6 % en un an.**

Adopté par le Comité exécutif en 2022, le plan d'action pour la jeunesse établit une liste de recommandations pour une meilleure inclusion des jeunes. Les résultats l'étude (voir au dos) viennent appuyer nos demandes. L'étude montre que donner aux jeunes travailleurs les ressources et une représentation au sein des syndicats accroît l'engagement des jeunes et pousse les organisations syndicales à devenir plus actives et dynamiques.

L'étude formule plusieurs recommandations clés :

01 **Les syndicats doivent proposer aux jeunes travailleurs un système de cotisations réduites ou gratuites, mais cela doit aller de pair avec un plan pour inclure les jeunes membres et en faire des militants.**

02 **Des structures de représentation des jeunes sont nécessaires pour inclure les jeunes travailleurs, mais elles doivent être dotées des ressources adéquates pour être efficaces.**

03 **Les jeunes travailleurs doivent bénéficier de mandats réservés avec droit de vote dans les organes décisionnels, y compris les comités exécutifs.**

04 **Donner aux jeunes travailleurs le temps et les ressources nécessaires pour former d'autres jeunes membres et les initier au militantisme.**

05 **Tous les syndicats doivent développer des stratégies pour recruter les jeunes travailleurs et les impliquer pleinement dans le mouvement syndical.**

Le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe adresse deux demandes claires à l'occasion de la Conférence de mi-mandat :

À toutes les organisations syndicales affiliées :

Les jeunes travailleurs doivent avoir voix au débat !

À industriAll Europe :

Les jeunes travailleurs doivent avoir leur mot à dire au sein du Comité exécutif !